



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 20 au 26 Janvier 2018**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

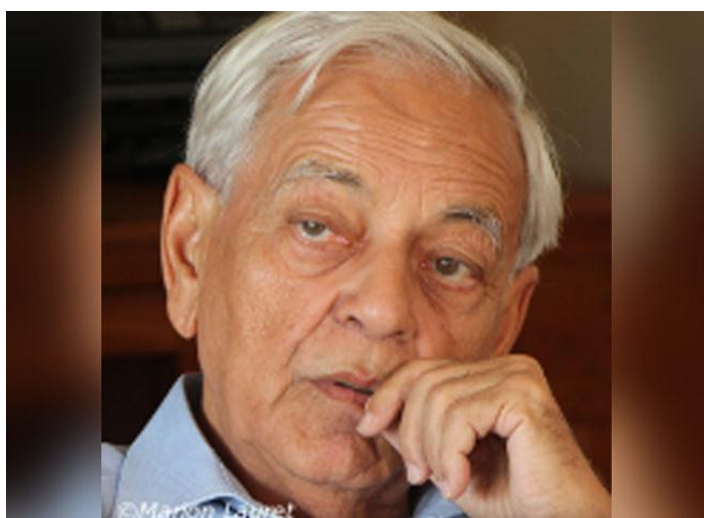
- 1.1 Coopération 3**
 - Le journal de Paul Hoarau : "L'Europe nous force"
- 1.2 Genre..... 5**
 - Visite de la Directrice régionale de UNWomen (ONU Femmes) à Moroni Mme Rahmatou Goulam reste impatiente

II. Centres d'intérêts

- 1.1 Biodiversité 7**
 - Conservation : « il faut sauver les tortues radiées ! »
- 1.2 Coopération 8**
 - UNDP's support for Seychelles in climate change, sustainable goals to continue
 - Union européenne - Accord de Cotonou : vers une nouvelle ère de coopération
- 1.3 Économie Bleue 12**
 - Économie bleue : Toujours pas de solution contre la pêche illégale
- 1.4 Énergie Renouvelable 13**
 - Le développement des énergies propres à La Réunion
- 1.5 Environnement 15**
 - Le projet de renforcement des capacités de gestion multisectorielle de l'environnement est lancé
- 1.6 Pêche 17**
 - Madagascar-Maroc : Vers la mise en œuvre des accords sur la pêche maritime

Le journal de Paul Hoarau : "L'Europe nous force"

Le discours du doyen de l'assemblée départementale, le 18 décembre dernier, pour l'élection du nouveau Président de la collectivité, était riche d'évocations et de propositions. J'en ai extrait, pour ce "Journal", la phrase suivante : "L'Europe nous force à nous ouvrir sur notre environnement".



Cette phrase, comme l'ensemble du discours, n'a pas retenu l'attention de l'auditoire ni celle de la presse (l'intérêt était ailleurs). Elle révèle trois postures des « fondamentaux » qui inspirent nos politiciens locaux d'aujourd'hui : la soumission bon gré, mal gré, à l'autorité supérieure reconnue (l'État, l'Europe) ; la non-reconnaissance de toute initiative locale, même aboutie ; un aveuglement logique

concernant l'Indianocéanie (notre environnement le plus proche). "L'Europe nous force à nous ouvrir sur notre environnement". L'orateur ne semble pas d'accord (l'Europe "le force"), mais il se soumet à l'autorité parce qu'il est Européen. L'ouverture des départements d'outre-mer sur leur environnement n'est pas venue, au départ, d'une volonté de l'Europe ou de l'État français. Elle a été le résultat d'un travail d'origine locale. Ayant participé, modestement, au changement de la politique nationale et européenne qui était, auparavant, à l'isolement de notre département dans son environnement, je sais de quoi je parle. Ce n'est pas l'Europe ni l'État français qui ont forcé. Le nom "Indianocéanie" est du poète mauricien Camille de Rauville ; je suis un militant de la communauté indianocéanienne au sein de laquelle est intégrée La Réunion à part entière ; Jean-Claude de L'Estrac, Mauricien, a fait avancer le projet concrètement ; il a fait nommer l'Indianocéanie, officiellement, par les chefs d'États de la **Commission de l'Océan Indien**, en 2015. Cette année, sous la conduite de **M. Hamada Madi**, Comorien, nous verrons la naissance de « la communauté indianocéanienne » et sa reconnaissance internationale.

Ce travail que NOUS avons fait, n'est pas reconnu par les politiciens locaux. Même s'il a abouti, nous n'avons pas droit à cette reconnaissance. C'est

l'autorité supérieure, seule, qui a fait ce qui s'est fait. NOUS, ici, nous n'existons pas, ne devons pas exister. Telle est la posture des politiciens locaux. L'aveuglement sur l'importance, la nécessité, l'obligation, pour La Réunion et pour toutes nos îles, de construire la communauté indianocéanienne, est évident à travers la petite phrase du doyen de l'assemblée départementale, le 18 décembre dernier. Cet aveuglement s'inscrit dans la logique des fondamentaux qui inspirent les politiciens locaux. Elle se résume en quelques mots : irresponsabilité, maintien du système actuel, rattrapage. L'irresponsabilité permet le maintien du système actuel. Et le système actuel empêche tout développement durable. C'est Paris (ou Bruxelles) qui décide et qui commande. Pas nous, élus locaux. Si la décision de Paris (ou de Bruxelles) ne nous plaît pas, nous ne la discutons pas, nous ne négocions pas, nous protestons, nous boycottons. Si elle nous plaît, si elle correspond à ce que nous, élus locaux, nous voulons, alors, ça marche !

Que voulons-nous, nous, élus locaux ? Nous voulons que Paris (ou Bruxelles) paye. Qu'il nous donne de l'argent que nous distribuerons, nous, à des entreprises et à des individus sous forme de subvention, d'aides, de salaires. C'est ainsi que nous tiendrons des électeurs qui voteront pour nous. Le développement économique ? Balivernes ! Le but c'est "le rattrapage" : le niveau et le cadre de vie, le modèle de consommation, le standing doivent être ici comme en France. L'économie locale ne peut pas payer ce rattrapage. Dans ces conditions, c'est à l'État et à l'Europe, de payer. Ce qui est important, c'est l'argent du rattrapage. L'Indianocéanie, c'est l'espace qui permettra un développement des îles qui en font partie, dont la nôtre ; qui leur permettra de se constituer un socle pouvant assurer leur autonomie économique de base. Une partie des ressources provenant "des continents des origines" devrait être investie dans le développement d'une production de richesses indianocéaniques durables.

Nos politiciens locaux ne sont pas dans cette logique. Pour eux, le développement de La Réunion, c'est le rattrapage, et le rattrapage, c'est à l'État et à l'Europe de le payer, et à eux (les politiciens locaux) de gérer l'argent. Une gestion politicienne, une gestion électoraliste. C'est ainsi qu'ils pourront se permettre de casser un secteur économique qui marche parce que ses promoteurs ne sont pas de leur bord politique ; qu'ils arrêteront des projets, pour la même raison. L'argent du rattrapage nous suffit, point n'est besoin de l'Indianocéanie. Changer le système, sera de remplacer progressivement le rattrapage par perfusion de transferts nationaux ou européens gérés par les politiciens, par le rattrapage par production de richesses propres, gérée par les acteurs économiques, dans le cadre d'une politique bien définie d'investissement. Pour cela il faudra changer les fondamentaux et la gouvernance politique à La Réunion, et ouvrir l'espace indianocéanien, sans, pour autant, devoir sortir de la République française et nous séparer de la Nation.

Paul Hoarau

Visite de la Directrice régionale de UNWomen (ONU Femmes) à Moroni Mme Rahmatou Goulam reste impatiente



Avant qu'elle prenne le chemin pour retourner au siège, la Directrice régionale de UNWomen (ONU Femmes) pour l'Afrique orientale et australe, a fait une visite au centre national de l'artisanat des Comores, en présence des plusieurs associations féminines. Entre Ramadou Goulam et son hôte Dr Derex-Briggs Izeduwa Derex-Briggs, l'échange était fructueux et beaucoup de

résultats sont attendus, a-t-elle assuré au cours d'un point de presse hier mardi.

Mme La directrice du centre national d'artisanat des Comores a reçu, ce weekend, par à la demande du Pnud, la Directrice régionale de UNWomen (ONU Femmes) pour l'Afrique Orientale et Australe. Dr Derex-Briggs Izeduwa Derex-Briggs a été reçue en grande pompe et enthousiasme parle groupement des femmes de Ngazidja, avec qui, "nous voulons mettre en valeur le savoir-faire féminin en Union des Comores", indique Rahamatou Goulam, la directrice du Cnac, au cours d'un point de presse qu'elle a tenu hier. Elle estime que la femme comorienne est le noyau du développement de notre pays. "Puisqu'elle est partout à la fois à la cuisine mais aussi aux champs et au travail et même aux assises, elle est donc partout puisqu'elle a l'esprit créatif", explique-t-elle en ajoutant qu'il faut mettre en valeur tout ce que la femme comorienne fait aujourd'hui pour son pays.

Pour donner suite à cette visite, le centre national de l'artisanat attend avec impatience les fruits de ce partenariat. Devant les journalistes, elle cite l'exemple de l'appui du Système de Nation Unies et du gouvernement comorien et ce centre national d'artisanat est un projet régional de la **COI**. "Nous espérons un appui de nos partenaires dans le cadre du renforcement des capacités, des équipements mais aussi et surtout des voyages des

études afin de promouvoir des échanges techniques et professionnels”, dit-elle.

Il serait mieux, dit-elle, “si on pouvait réunir toutes les femmes qui ont des talents en artisanat afin qu’il y ait une meilleure coopérative. Il faudra aussi réunir les femmes qui évoluent dans les autres domaines de la valorisation, de la gastronomie locale. Elle reconnaît que les Comores possèdent une potentialité qui mérite d’être exploitée, avec l’appui des partenaires et du gouvernement pour favoriser la création d’emplois stables et durables des femmes et pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité.

Ibnou Mohamed

Conservation : «il faut sauver les tortues radiées ! »



« Il faut sauver les tortues radiées ! ». C'est le message que veulent véhiculer l'ensemble des organismes de la société civile et les acteurs environnementaux œuvrant pour la préservation des espèces menacées de disparition. Ceci, après la découverte de près de 500 tortues destinées au trafic, la

semaine dernière, à Morondava.

Ainsi, le weekend dernier à Morondava, tous les acteurs environnementaux, dont le WWF, la police, les journalistes et les autorités locales ont été à l'unisson pour sensibiliser tout un chacun à sauver les tortues radiées. On estime que chaque année entre 2009 et 2016, autour de 15.000 tortues ont été capturées illégalement à Madagascar et sont. Au niveau national, WWF et trafic plaident, entre autres, pour le renforcement de l'application des lois pour protéger les faune et flore sauvages, y compris la tortue radiée.

Rappel des faits. Près de 500 tortues radiées, destinées au trafic illégal international, ont été découvertes dans un bateau venant de Toliara et allant vers Mahajanga. Le bateau s'est échoué à Morondava, le 10 janvier, à cause de problèmes mécaniques et du mauvais temps. Des odeurs nauséabondes venant du bateau ont attiré l'attention de la population riveraine, qui a rapidement donné l'alerte aux autorités. Sur les 460 tortues radiées trouvées dans l'embarcation, seulement 223 étaient encore vivantes, d'autres étaient en train de mourir. 217 tortues ont pu être sauvées. Elles attendent leur prochain retour dans la forêt épineuse du Sud-ouest de Madagascar.

Arh.

UNDP's support for Seychelles in climate change, sustainable goals to continue



Christine Umutoni is the new UNDP Resident Representative and Resident Coordinator for Seychelles. (Joena Meme)
Photo license

The United Nations Development Programme (UNDP) will continue to assist Seychelles with priority projects related to climate change and achieving the sustainable goals for development, said the newly accredited UNDP representative. Christine Umutoni is the new UNDP Resident Representative and Resident Coordinator for Seychelles and presented her credentials to the President of

Seychelles, Danny Faure, at State House on Tuesday morning.

"We will continue most of our programmed mainly on climate change and adaptation. We will also look at supporting the whole agenda for the country to attain its sustainable goals. Therefore, the issue of data development is something which we will investigate." Umutoni said that Seychelles has also started an exercise to see where the island nation wants to go and what it wants to achieve. A national development plan has also begun based on the blue economy making it possible for the islands to share its experiences and knowledge with the rest of Africa. "The UN is willing to accompany the country in this exercise because it's all based on aligning and mainstreaming the national plan to the sustainable goals." The issue of shared resources and the blue economy were also discussed with the president.



Christine Umutoni presenting her credentials to the President of Seychelles, Danny Faure. (Joena Meme) Photo License: CC-BY



Umutoni said UNDP will assist Seychelles with priority projects. (Joena Meme) Photo License: CC-BY

“We want to ensure that the blue economy roadmap makes sense for the country and look at South-South cooperation, the exchange of knowledge between the various African countries and what each of us can learn from each other.” Umutoni said that economic development, especially the public-private partnership is another area which the UN agency will support the island nation with.

“Seychelles is now a high-income country. We will also look at how to sustain the country in its path towards a higher income and ensuring that we find strategies to address a few pockets of poverty so that the gap can be narrowed.” The United Nations Development Programme (UNDP) is the UN’s global development network, advocating for change and connecting countries to knowledge, experience, and resources to help people build a better life. Umutoni, who is Ugandan, will be based in Port-Louis, the capital city of Mauritius. Collaboration between Mauritius and the United Nations System commenced in 1969.

In Mauritius and Seychelles – a group of 115 islands in the western Indian Ocean - UNDP continues to strengthen the capacity of the respective Governments and civil society to achieve continued growth and sustainable development. The UNDP Resident Representative and Resident Coordinator also signed agreements with seven local groups which have received grants under the small grant programme. The projects - all related to communities and the environment - amount to \$275,000.

Sharon Ernesta

Union européenne - Accord de Cotonou : vers une nouvelle ère de coopération



L'accord de partenariat de Cotonou (APC), signé en 2000 entre les pays Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) et l'Union européenne (EU) expirera, en février 2020.

En attendant, de grandes manœuvres sont en cours pour un renouvellement de l'accord qui représente un socle pour une alliance

moderne et solide, adaptée aux défis d'un monde plus interdépendant. C'est ce que confie Marjaana Sall, ambassadeur et Chef de délégation de l'EU à Maurice, lors d'une rencontre avec la presse, le mardi 23 janvier 2018, au siège de l'instance internationale, à Port-Louis.

Dans un premier temps, des directives de négociations devront être avalisées par les membres de l'EU à partir de l'été européen cette année, afin de prendre fin vers la fin de la saison. C'est à partir d'août 2018 que des pourparlers entre l'EU et les ACP seront entamés.

« Comme toute autre chose dans ce monde qui est en train d'évoluer, les relations entre les ACP et l'UE sont appelées à se développer. Nous souhaitons constituer une force politique au niveau global. Nous proposons un accord-cadre avec trois régions différentes et nous comptons ouvrir vers l'Afrique du nord. Cependant, les ACP doivent respecter davantage les fondements de nos sociétés, c'est-à-dire, la paix, la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits de l'homme », souligne-t-elle.

Au calendrier des activités pour cette année, l'UE et Maurice organiseront plusieurs activités, afin de souligner la richesse et la diversité de leurs partenariats. Quatre domaines clés témoigneront de la vigueur de cette collaboration : la lutte contre la pauvreté, le développement durable ; le changement climatique et la transition écologique ; les droits humains ; et le commerce et investissements.

« La délégation EU et Maurice vont introduire un 'policy dialogue' dans le domaine du changement climatique et un autre dans le domaine du genre. Ces deux thèmes seront, donc prédominants sous la programmation 2018 », dit-elle.

Une exposition de photographies d'acteurs, financée par l'EU à Maurice et à Rodrigues, entre autres événements, sera associée aux festivités du 50e anniversaire de l'indépendance. La délégation en profitera pour montrer certaines richesses du patrimoine culturel de l'Europe et célébrera la Journée de l'Europe, le 9 mai et des journées internationales, dont celle de la femme le 8 mars, de l'océan le 8 juin, de l'élimination de la pauvreté le 17 octobre, de l'enfance le 20 novembre, entre autres.

Vijayan Ayassamy

Économie bleue : Toujours pas de solution contre la pêche illégale

Selon les données de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud (ZOPACAS) incluant 21 Etats africains, le secteur de la pêche est plus productif de plus de 500% à Madagascar par rapport à la moyenne observée dans les pays côtiers du continent. Autrement dit, les côtes malgaches sont nettement plus intéressantes en termes de ressources halieutiques.

Madagascar est riche en holothuries. Les crevettes, les coraux noirs et les thons qui comptent parmi les espèces pêchées illicitement sur les côtes du pays chaque année. Les protestations des habitants vivant dans ces zones contre la pêche illégale et abusive de concombres de mer autour de l'île n'aboutissent à rien, à aucune solution concrète prise par l'Etat. S'ajoutent à cela, les dénonciations des Ongs notamment vis-à-vis des bateaux asiatiques, mais toujours ignorés par les autorités étatiques.

Chaque année, des pêcheurs et collecteurs clandestins sillonnent les larges de la Grande Ile pour des concombres de mers dont une embarcation peut remonter jusqu'à 250 kg par jour. En 2016, il y avait un projet pour la collecte de données relatif à l'économie bleue. Une politique qui s'avère important pour mieux définir les stocks de ressources disponibles, les exploiter de manière raisonnable et durable, en tirer le maximum de revenus, préserver les ressources halieutiques et les zones côtières... Mais ce projet reste inachevé.

De son côté, la ZOPACAS et ses 24 membres ont élaboré diverses stratégies relatives à l'économie bleue pour encadrer juridiquement les ressources énergétiques marines et protéger les écosystèmes fragiles, par la limitation de la pêche de fond. Quant à Madagascar, la prévention s'arrête sur un avant-projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non règlementée.

Recueillis par Malalanirina

Le développement des énergies propres à La Réunion



Depuis plusieurs années, EDF indique préparer l'avenir énergétique de La Réunion. L'île est très engagée dans l'innovation et les énergies renouvelables représentent près du tiers de la production énergétique.

À La Réunion, les énergies propres incarnent 32% de l'énergie totale de l'île et l'objectif est d'augmenter ce chiffre à 50% en 2020.

"On est en avance sur la production d'énergies renouvelables"

Pour Frédéric Cellier, responsable des équipes de production sur La Réunion, "on est assez en avance sur la production d'énergies renouvelables puisque plus d'un tiers de l'énergie électrique consommée à La Réunion provient de sources d'énergies renouvelables, ce qui est assez notable. Il y a un objectif qui est d'arriver à 50% en 2020 puis à l'autonomie en 2030.". Il poursuit : "On a la chance d'avoir à La Réunion des ressources naturelles comme l'eau, comme le soleil. On a des possibilités de mieux les exploiter." Selon Olivier Duhagon, directeur régional EDF à La Réunion, "c'est un défi industriel qui va s'inscrire dans la durée, un défi concernant les modes de production, comment développer davantage le photovoltaïque et la filière biomasse, comment moderniser le parc hydraulique."

"Première expérience réussie"

Une expérimentation d'un micro-grid 100% solaire dans Mafate a été un succès. Pour Olivier Duhagon, c'est une "première expérience réussie. L'enjeu c'est qu'on la duplique sur l'ensemble des îlets de Mafate et qu'on puisse assurer une généralisation de ce premier test qui s'est concentré sur trois bâtiments communaux." Pour le directeur régional EDF, "il faut répondre aux caractéristiques du territoire avec un territoire qui est très varié. L'hydraulique va assurer une grosse bande de production d'électricité."

A Mafate, on a un enjeu de répondre à l'électrification de zones très isolées. Il va falloir travailler sur des modes de production individuels ou sur des micro-grids, des réseaux de taille plus petites qui vont pouvoir alimenter plusieurs foyers et garantir de façon performante l'alimentation électrique du territoire de Mafate."

Le projet de renforcement des capacités de gestion multisectorielle de l'environnement est lancé



La vice-présidence en charge de l'environnement et le PNUD ont lancé hier mardi, le projet de renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de l'environnement. Le but est, pour les Comores, d'atteindre les objectifs

de Rio.

Atteindre les objectifs de Rio (ANCARII), c'est le cap que s'est fixée l'Union des Comores. C'est dans cette optique que la vice-présidence en charge de l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont procédé, hier mardi, au lancement du projet de renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de l'environnement. Les objectifs de Rio comptent la convention sur la biodiversité, la convention sur le changement climatique et la convention de lutte contre la désertification.

Le projet porte sur le renforcement des cadres institutionnels nationaux pour la gouvernance environnementale, les capacités au niveau des îles et des communes avec des activités visant à renforcer les cadres de gouvernance des communes et enfin, sensibiliser le public et l'éducation environnementale sur la valeur stratégique de la gouvernance décentralisée de l'environnement mondiale grâce à des stratégies nouvelles et améliorées d'approches régionales du développement durables.

« Ce projet va mettre l'accent sur les communes afin d'intégrer ces conventions dans leur plan de développement local. C'est aussi l'occasion de faire connaître le projet au public », fait savoir Fatouma Abdallah, la coordinatrice du projet qui précise « qu'on va travailler avec les îles et

communes pour qu'elles puissent s'approprier ces conventions et les intégrer dans leur plan de développement local ». Le projet permettra d'intégrer les besoins environnementaux mondiaux dans les systèmes d'informations de gestion et le suivi et les dispositions des accords multilatéraux en environnement dans les cadres législatifs et réglementaires nationaux. Il permettra aussi au pays de prendre les meilleures décisions vers l'acquittement pérenne de ses obligations environnementales mondiales.

« Le renforcement des capacités en Union des Comores demeure une des priorités du PNUD car nous considérons à juste titre que c'est une des clés du développement durable des Comores, avance Mathias Naab, le représentant résident du PNUD à Moroni. C'est ainsi qu'après ANCAR I qui a posé les jalons du renforcement des capacités par l'identification des besoins au niveau systémique, institutionnel et individuel et par l'élaboration d'un plan d'action, nous entendons soutenir la mise en œuvre du projet ANCAR II pour conforter notre appui dans le domaine du renforcement des capacités en Union des Comores ». Encore une fois, le PNUD a réaffirmé sa volonté à accompagner les Comores pour la bonne gouvernance de l'environnement par le renforcement des capacités à tous les niveaux concernés.

Mohamed Youssouf

Madagascar-Maroc : Vers la mise en œuvre des accords sur la pêche maritime



Une forte délégation de techniciens marocains chez le ministre de la Pêche, Gilbert François.

Le Maroc veut partager ses expériences avec Madagascar. Ce pays s'intéresse également à la crevetticulture qui est développée chez nous.

A l'occasion de la visite du Roi de Maroc Mohammed VI à Madagascar en novembre 2016, il a signé 22 accords de coopération avec le Président de la République Hery Rajaonarimampianina en vue de promouvoir les relations bilatérales entre Madagascar et le Royaume du Maroc. Ces accords touchent plusieurs secteurs économiques dont

entre autres la pêche maritime, l'agriculture, les mines, l'infrastructure et le tourisme, ainsi que le développement humain et social. Parlant du domaine de la pêche en particulier, une délégation de techniciens marocains conduite par Younes Ayouch, directeur de la Stratégie et de la Coopération au sein du ministère en charge de la Pêche Maritime, accompagnée par l'Ambassadeur du Maroc à Madagascar, Mohamed Benjilani, s'est rendue auprès du ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Gilbert François hier.

Plan d'action. « L'objectif consiste à lancer la mise en œuvre des accords de coopération signés entre les deux Chefs d'État en 2016. Il s'agit d'une première réunion technique entre les deux parties. Nous allons discuter les priorités dans le domaine de la pêche maritime tout en identifiant le calendrier de prochaines réunions permettant de mettre en place un plan d'action », a expliqué l'Ambassadeur du Maroc à Madagascar, Mohamed Benjilani. Notons que ces accords de coopération concernent plusieurs domaines d'activités dont entre autres la formation maritime, les recherches halieutiques, l'aquaculture marine, la gestion des pêcheries et la promotion de la petite pêche et de la pêche artisanale. La valorisation, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques ainsi que la lutte contre la pêche Illégale non-règlementée et non-déclarée seront également au centre de discussion entre les deux parties.

Échanges d'expériences. En fait, « Le Maroc a des expériences très avancées dans le domaine de la pêche maritime. Et ce pays veut les partager avec Madagascar dans le cadre de cette coopération bilatérale en vue de promouvoir ce secteur pourvoyeur de devises. Ces échanges d'expériences devront permettre à terme aux communautés locales de s'inscrire dans le développement durable. Dans la foulée, le Maroc s'intéresse également dans la crevetticulture de Madagascar. Raison pour laquelle, cette délégation de techniciens marocains effectuera une visite sur terrain pour constater de visu le développement de cette filière chez nous », a exprimé le ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Gilbert François.

Navalona R.